

Résolution présentée par la délégation de Madagascar

Thème	ODD - Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	La prise en charge de la santé mentale dans les pays en voie de développement
L'Assemblée Générale,	
Alarmée	par la situation dramatique de la santé mentale à Madagascar, où environ 15% de la population est affectée par des troubles mentaux et dont à peine 2% bénéficie d'un suivi spécialisé,
Consternée	par l'absence de moyens humains, financiers et structurels pour répondre aux besoins de la santé mentale, avec seulement 25 psychiatres pour 29 millions d'habitants, concentrés presque exclusivement dans la capitale,
Notant	que selon un rapport de l'ONU plus d'un milliard de personnes souffraient d'un trouble mental indetifiable, dont 82% dans les pays à revenu faible ou intermédiaire,
Préoccupée	par les conséquences sanitaires, économiques, sociales et culturelles de cette crise qui fragilise l'ensemble des pays en voie de développement et compromet les objectifs de développement durable,
Observant	la stigmatisation encore très forte autour des troubles mentaux, souvent perçus comme des malédictions ou des punitions, ce qui entraîne le rejet, l'isolement et la perte de dignité des personnes concernées dans de nombreux pays,
Rappelant	que le droit à la santé, y compris mentale, est garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme,
Affirmant	que l'exclusion des personnes atteintes de troubles mentaux du système éducatif, du monde du travail et de la vie sociale compromet la cohésion et le développement durable,
Soulignant	que les réseaux sociaux sont un des facteurs majeurs qui impactent fortement les souffrances psychiques, notamment chez les jeunes dans les pays en voie de développement,
Décide	de reconnaître la santé mentale comme une priorité politique et sociale, au même titre que la lutte contre les pandémies ou la pauvreté, afin de la placer au cœur des politiques publiques, dans tous les pays en développement ; - de créer un fond spécial international pour la santé mentale financé par les réseaux sociaux qui sont responsables de cette souffrance psychique, permettant un soutien à la formation et à l'accès aux soins durable aux pays dans le besoin ; - de mettre en place des campagnes d'information et de sensibilisation afin de déstigmatiser la perception des troubles mentaux dans la population des pays en voie de développement.

Le texte français fait foi